



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE D'HENNEBONT**

Séance Publique du 22 novembre 2018

Objet de la délibération

DECISION MODIFICATIVE N° 1 BUDGET ANNEXE DE LA CHAUFFERIE ET DU RESEAU DE CHALEUR

Le vingt deux novembre deux mille dix huit à 18h30, séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune d'HENNEBONT réuni au lieu de ses séances, sous la présidence de Madame Michèle DOLLÉ, Première Adjointe.

Etaient présents :

Michèle DOLLÉ, Loïc RABIN, Nadia SOUFFOY, Claudine CORPART, Yves GUYOT, Katy BOUILLAUT, Julian PONDAVEN, Frédéric TOUSSAINT, Caroline BALSSA, Thierry FALQUERHO, Roselyne MALARDÉ, Anne LAVOUÉ, Philippe PERRONNO, Nolwenn LE ROUZIC, Jacques KERZERHO, Jean-François LE CORFF, Xavier POUREAU, Guénaëlle LE HIN, Fabrice LEBRETON, Martine JOURDAIN, Marc LE BOUHART, Alain HASCOET, Sylvie SCOTÉ, Gwendal HENRY, Stéphanie LETELLIER

Absents excusés ayant donné pouvoir :

André HARTEREAU à Michèle DOLLÉ, Stéphane LOHÉZIC à Jean-François LE CORFF, Marie-Françoise CÉREZ à Claudine CORPART, Pascal LE LIBOUX à Frédéric TOUSSAINT, Françoise BARJONET MOY à Nolwenn LE ROUZIC, Serge GERBAUD à Fabrice LEBRETON, Michaël BEAUBRUN à Thierry FALQUERHO, Franck LE GOURRIÉREC à Julian PONDAVEN

Absent(s) :

Monsieur le Président déclare la séance ouverte et prie les Conseillers Municipaux de désigner l'un des membres du Conseil pour Secrétaire **Madame BOUILLAUT Katy** désigné(e) pour remplir ces fonctions, les accepte et prend place au bureau en cette qualité.

Direction des Services Financiers

N° 2018.11.023

DECISION MODIFICATIVE N° 1 BUDGET ANNEXE DE LA CHAUFFERIE ET DU RESEAU DE CHALEUR

Rapporteur : Thierry FALQUERHO

Suite à l'adoption du budget primitif par le Conseil Municipal lors de la séance du 25 janvier 2018, puis du budget supplémentaire lors de la séance du 29 mars, il y a lieu d'apporter des modifications au budget annexe de la chaufferie et du réseau de chaleur.

Ainsi la décision modificative du budget annexe se présente comme suit :

	Investissement	Fonctionnement	Total
Dépenses	- 5 523,00	- 8 670.00	- 14 193.00
Recettes	- 5 523,00	- 8 670.00	- 14 193.00

Section d'investissement

Suite à la décision d'abandon du stockage de la filière interne, la décision modificative prévoit un ajustement des comptes de stocks : en recettes pour tenir compte de la valeur du stock de plaquette de bois au 1^{er} janvier et en dépenses pour tenir compte qu'il n'y aura plus de stock à comptabiliser en fin d'année.

La section d'investissement est équilibrée par un ajustement du compte d'acquisition de matériel qui est augmenté de de 4 477 €.

Section de fonctionnement

La section de fonctionnement reprend les ajustements permettant les opérations de stocks, ainsi que le virement de crédits décidé lors de la séance du Conseil Municipal du 28 juin (régularisation du montant des dépenses imprévues), les impacts de la fin de du stockage de bois et la prise en compte d'une recette exceptionnelle de 1 330 € (remboursement sur énergie).

La section de fonctionnement est équilibrée par un ajustement du compte des autres matières et fournitures pour un montant de 3 147 €.

- Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-29 et suivants,
- Vu** le budget primitif 2018 adopté le 25 janvier 2018,
- Vu** le budget supplémentaire 2018 adopté le 29 mars 2018,
- Vu** la nécessité d'ajuster le budget annexe de la chaufferie et du réseau de chaleur,
- Vu** l'avis favorable du Bureau Municipal en date du 29 octobre 2018,
- Vu** l'avis favorable de la Commission Ressources en date du 5 novembre 2018,
- Vu** le rapport présenté en séance,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré,

→ **ADOpte** la décision modificative N°1 2018 du budget annexe de la chaufferie et du réseau de chaleur.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette délibération.

Le registre dûment signé
Pour extrait certifié conforme
Le Maire,

André HARTEREAU